n°174
Nov./Déc. 2016

Pléneuf Val-André

Bulletin municipal

magazine



Dossier

Saison 2016
Touriste, qui es-tu ?



Vie associative

Une émission de radio locale consacrée aux associations



Dans ma ville

Formation POLMAR pour la réserve citoyenne de la commune



Escale en Bretagne

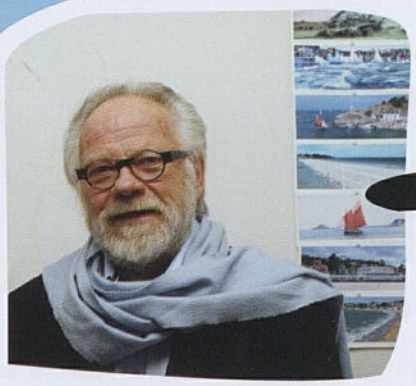
En image

A l'occasion de la représentation de "Mon pote est une femme comme les autres" en octobre au Casino du Val-André, Charlotte Valandrey était nommée Ambassadrice de la Ville.
A la fin de la représentation, l'actrice-écrivain a souhaité évoquer son attachement à la commune et à ses racines, en compagnie de Jean-Yves Lebas, Maire et de Julien Van de Rosieren, Directeur du Casino.









Edito

Sommaire

4 **En bref...**
- Un nouveau drapeau pour les médaillés militaires
- Jumelage Pléneuf-Val-André - Bressuire, 35 ans de partage
- Accueil des nouveaux habitants
- La Sainte Barbe, célébrée le 3 décembre prochain

5 **Le point sur...**
- Saison 2016 : touriste qui es-tu ?

9 **Vie Associative**
- Une émission de radio locale consacrée aux associations
- Ateliers culinaires, Cocotte et Popote
- Le défi Téléthon est en marche
- Vie associative
- La Zumba continue à l'Amicale Gym
- Bourse aux jouets

10 **Dans ma ville**
- Plan POLMAR-terre, exercice à Erquy
- Le nom de la future intercommunalité dévoilé
- Véhicules électriques, une borne à disposition
- Navette gratuite Val Bus, bilan 2016
- TAP, des ateliers intergénérationnels

11 **Initiatives locales**

12 **Vie municipale**

13 **Opinions**

14 **Prochainement**
- Théâtre, "Panique au Plazza" en novembre
- Art et balade au Régates en novembre et décembre aux Régates
- Rendez-vous du futur, nutrition santé et vieillissement
- Peinture : stage de vacances pour enfants

15 **Côté pratique**

16 **Etat civil**

Urbanisme

Agenda

Directeur de la publication
Jean-Yves Lebas, Maire de Pléneuf-Val-André

Rédaction, maquettes et photos
Mairie de Pléneuf-Val-André
ville.pva@pleneuf-val-andre.fr - www.pleneuf-val-andre.fr

Crédits photos
Mairie de Pléneuf-Val-André - Office de Tourisme - Alexandre Lamoureux - Fabrice Bonnet - Jean-Claude Vasseur - François Blanchard - Pinceaux en Liberté - Magic Meeting - Xavier Comte - Orchestre d'Harmonie de Lamballe - Dominique Denis - Emmanuel Berthier - Yannick Derennes - Jean-Christophe Galiègue - Casino Partouche

Conception et réalisation graphique - Impression
RoudennGrafik - Plérin - 02 96 58 02 03
Labellisée Imprim'vert

Magazine imprimé à 2870 exemplaires.

Une rentrée sous le soleil, pour un automne bien chargé

La saison estivale avait commencé timidement, mai, juin et début juillet, des mois pluvieux marqués par les attentats. Le soleil arrivant à s'installer avec force et durée, c'est un très bel été que notre ville vient de vivre. Les vacanciers, touristes étrangers ou nationaux ont été très nombreux et nous ont exprimés leur satisfaction et cité les nombreux instants de plaisir dont ils se souviendront de leurs séjours. Animations, activités sportives ou culturelles, mais aussi commerciales dressent un bilan très positif qui placera, grâce à un mois d'août remarquable et septembre bien fréquenté, la saison 2016 dans la colonne des réussites.

Une page se tourne pour ouvrir la suivante. Cette rentrée est fort chargée de dossiers importants.

- Après deux mois d'enquête publique, pendant laquelle les élus ne pouvaient s'exprimer, le commissaire enquêteur vient de rendre ses conclusions fin octobre. Le comité de pilotage du PLU va se réunira pour les étudier et répondre aux interrogations et avis et finaliser le nouveau P.L.U. (plan local d'urbanisme).

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) a rendu, le 6 septembre, son avis sur le projet d'organisation des professionnels de santé du territoire ouest de notre communauté de communes. Cette nouvelle étape franchie va nous permettre de reprendre les discussions avec les professionnels de santé et aux élus de choisir les orientations d'organisation matérielle qu'ils souhaiteraient.

- L'évolution de l'organisation territoriale, appelée loi NOTRe au travers d'un nouveau territoire regroupant 40 communes, sera la réalité de notre fonctionnement public le 1er janvier 2017. Monsieur le Préfet venant d'arrêter sa décision ce mois d'octobre.

J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mes réserves sur cette évolution. Il ne s'agit pas d'avoir peur de la nouvelle intercommunalité. Il faut mutualiser, c'est logique, évident, rationnel, les grands équipements et projets structurants pour un territoire intercommunal quel que soit son périmètre. Mon inquiétude se porte sur le fonctionnement d'une assemblée où siègeront 60 élus. Son efficacité et le poids que risquent de prendre les services et les fonctionnaires par rapport aux élus me laissent perplexe.

Les élus, 3 représentants pour notre ville, devront être présents dans une multitude de groupes de travail et de commissions. Coordonner et participer aux travaux de la commune et de l'intercommunalité ne sera pas chose simple pour ceux et celles qui seront élus par le Conseil Municipal pour assumer cette complexe évolution réglementaire.

L'esprit de synthèse et la volonté d'une solidarité respectueuse des développements communaux devront guider les décisions de cette nouvelle intercommunalité.

Si je suis élu dans ce nouveau territoire, ce sera ma ligne de conduite. Mais je garderai ma liberté de parole que j'ai toujours exprimée en tant que maire de Pléneuf-Val-André. Je connais ma priorité.

Le Maire,
Jean-Yves LEBAS

Accueil
des nouveaux habitants

Chaque année, en marge du Forum des associations, les nouveaux résidants de la commune sont conviés à un moment de découverte de l'histoire, du patrimoine mais aussi de la vie quotidienne de Pléneuf-Val-André. Cet accueil est l'occasion d'un moment de convivialité et de rencontre avec les élus. Cette année, près de 80 personnes ont répondu à l'invitation.





Enfants du primaire, enseignants et personnel périscolaire ont joué le jeu d'Halloween et de ses effrayants costumes pour le dernier jour de classe avant les vacances d'automne.

La Sainte-Barbe
célébrée le 3 décembre prochain

Fêter "Sainte-Barbe", c'est mettre à l'honneur l'engagement des sapeurs-pompiers qui œuvrent toute l'année au service de la population, au cours d'un moment de convivialité. En raison de l'Etat d'urgence en vigueur dans le pays, cette cérémonie ne pourra se tenir au monument aux morts mais sera fêtée le samedi 3 décembre à l'Hôtel de Ville à 17 heures.

Un nouveau drapeau pour les médaillés militaires



C'est avec une certaine émotion que la 1216ème section des médaillés militaires de Pléneuf-Val-André-Erquy a été reçue en Mairie le 7 octobre dernier pour la remise officielle de leur nouveau drapeau. Un moment de partage pour les médaillés militaires et un instant pour se souvenir des hommes tombés pour la France.

Jumelage Pléneuf-Val-André / Bressuire
35 ans de partage

Les liens qui unissent les donneurs de sang bénévoles de Pléneuf-Val-André et de Bressuire (commune du centre ouest de la France) sont "anciens, solides et l'exemple même d'une solidarité fondée sur le bénévolat" a précisé Jean-Claude Michel, Président de la section pléneuvienne dans son discours du 2 octobre. Après s'être retrouvés près de la stèle du parc de l'Hôtel de Ville en hommage aux donneurs de sang disparus mais aussi aux victimes de l'année 2016 marquée par les attentats, les associations se sont retrouvées en Mairie, accueillies par l'équipe municipale.



Merci et bravo

Après un démarrage timide, dû en grande partie à une météo capricieuse jusqu'à la mi-juillet, la saison peut finalement être qualifiée de très satisfaisante et de raisonnablement encourageante. Ce résultat est le fruit de tout un collectif qu'il nous est agréable de saluer et de remercier.

D'abord, merci et bravo aux associations, à leurs dirigeants et aux nombreux bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts, pour offrir à notre ville un été animé, un été enchanté. Dans le domaine sportif, culturel, musical et festif, les animations ont été pleines d'entrain, de gaieté partagée et surtout de promesses à venir.

Merci et bravo encore aux acteurs économiques, artisans, commerçants, hôteliers, restaurateurs, campings, services de santé et de soins, services publics et loueurs qui savent mettre leur savoir-faire et leur disponibilité au service d'une ville qui passe brutalement de 4200 habitants à près de 25 000. On mesure ce qu'il faut d'anticipation, d'organisation et de gestion, pour accueillir dans les meilleures conditions cet imposant surplus de population.

Merci et bravo enfin à toutes celles et à tous ceux qui, tout au long de l'été, dans une démarche souriante et bienveillante, se sont faits aussi, chaque fois que l'occasion leur en était donnée, les ambassadeurs infatigables de notre ville et les promoteurs enthousiastes de ses atouts. Cette capacité à partager une vision positive de la station est un vecteur de communication efficace que les touristes apprécient et savent nous rapporter.

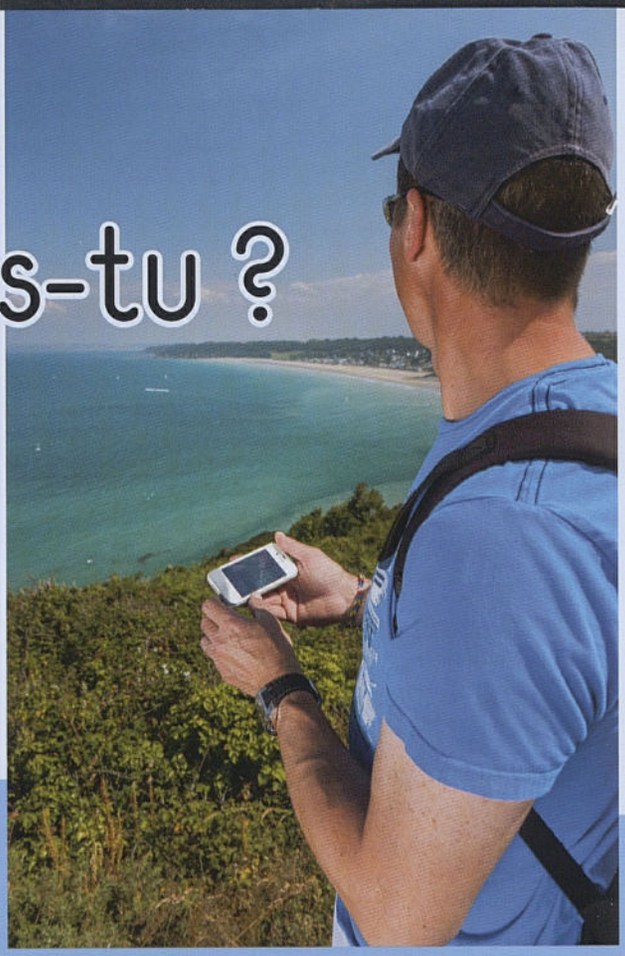
On sait cependant que rien n'est jamais acquis et que déjà, il faut se remettre au travail pour conforter ce qui est bien et corriger ce qui peut ou ce qui doit l'être. Nous pensons, en particulier, au juste compromis à trouver entre une aspiration à une vie nocturne animée, ce qui est assez naturel dans une station balnéaire et un désir tout aussi légitime d'être dans un environnement propice au repos et à la tranquillité. Il n'y a pas de solutions miracles mais il existe sans doute des aménagements possibles. La difficulté de circulation et le stationnement sont aussi la contrepartie négative d'une fréquentation en forte hausse et le "prix à payer" d'une notoriété établie. Toutes les stations de renom sont confrontées à ce dilemme.

En définitive, et sans nier le fait que rien n'est parfait et que tout est perfectible, il peut être dit que 2016 a été une belle saison, extraordinairement prolongée jusqu'à fin septembre par un soleil généreux. Et toutes les statistiques le disent : une belle saison engrange aussi pour la suivante !

Pascal Pellan,
adjoint au Tourisme



Touriste qui es-tu ?



Ce serait sans doute plus facile s'il n'y avait qu'un seul type de touriste ; mais ce n'est pas le cas ! Les profils et les aspirations sont divers, ce qui rend difficiles la compréhension et la satisfaction des attentes. Cependant, il y a des tendances qui se confirment d'année en année et notre magazine est allé à la rencontre des acteurs économiques pour qu'ils nous disent comment, dans leur quotidien, ils vivent et perçoivent cette évolution du "touriste-consommateur".

Un tourisme hyper connecté

Depuis l'avènement d'Internet, le secteur du tourisme n'a de cesse de suivre les évolutions et révolutions technologiques pour répondre aux voyageurs de plus en plus exigeants et ultra informés. L'utilisation de smartphones commence dès la préparation du séjour. Les professionnels du Tourisme ont donc une carte à jouer.

Dominique Le Bris, patron du Motel et de l'Hôtel de la Mer juge "indispensable d'avoir un site" et précise avoir créé sa première page il y a 17 ans. Ses enseignes sont également répertoriées sur des sites de réservations en ligne connus. Aujourd'hui, "la majorité des séjours sont réservés via internet, sauf pour les habitués". Il note également "une nouvelle habitude des consommateurs : réserver un séjour court et le prolonger une fois sur place".

C'est au cours des séjours que l'utilisation d'Internet est la plus massive. Les touristes se connectent lorsqu'ils sont en vacances, pour des motifs personnels mais également touristiques, essentiellement via leur smartphone. Dans le cadre de leur séjour, les utilisations concernent majoritairement la recherche d'informations localisées (informations pratiques, restaurants, lieux de visites...).

"Les touristes veulent tout savoir avant de louer. Photos des lieux, détails pratiques, bref, ils veulent tout maîtriser et demandent toujours plus ! Le loueur doit savoir s'adapter et être visible sur Internet" constate fait par Claudine Bidan, propriétaire de meublés à Pléneuf-Val-André.

Réseaux sociaux et partage

Axel Voca, référent e-tourisme de l'Office, nous confie que la fréquentation des réseaux sociaux de l'Office de Tourisme est en constante augmentation : Facebook enregistre + 200 abonnés depuis avril. Même constat sur Instagram. La vidéo de la "holi party" du mois d'août a fait un buzz monstre avec + 100 membres en 24h.



Aujourd'hui, près de 80% des européens vont consulter les commentaires et avis d'autres consommateurs lorsqu'ils préparent un séjour.

Office de Tourisme, connectez-vous !

www.val-andre.org
Facebook otpleneufvalandre
Instagram tourismepva

Sources : Comité Régional du Tourisme de Bretagne Pôle Observatoire & Prospective - Office de Tourisme de Pléneuf-Val-André - Hôtel et motel de la Mer - 8 à huit du Val-André - Claudine Bidan - Le coin de la rue

Météo opportuniste

En Bretagne, plus de 3 professionnels sur 5 jugent la saison estivale satisfaisante. A noter que le retard accumulé au printemps n'a pu être entièrement rattrapé malgré un cœur de saison bien fréquenté. Avec un décalage des vacances de Pâques sur l'ensemble du mois d'avril, la destination Bretagne était, cette année et pour la première fois, en concurrence avec la montagne. La clientèle parisienne manquait à l'appel.

Moins favorable aux déplacements touristiques qu'en 2015, le mois de mai comptait seulement deux ponts contre quatre l'an passé. Cependant, les français étaient au rendez-vous avec 77% des professionnels satisfaits à l'Ascension et 67% à la Pentecôte.

L'absence très remarquée des clientèles étrangères, habituellement présentes à cette période, a ensuite fait défaut, la faute à un contexte national instable et une météo peu clémente jusqu'à mi-juillet.

Le lancement de la haute saison a eu lieu le week-end du 14 juillet sous des températures exceptionnelles. Comme à son habitude, le mois d'août reste toujours très prisé des touristes. En conclusion, la Bretagne s'en sort mieux que la plupart des régions.



Et le pouvoir d'achat

Beaucoup d'acteurs économiques nous avaient dit l'année dernière qu'ils avaient constaté pendant l'été une baisse du "panier moyen" c'est à dire un niveau d'achat moindre par consommateur. Qu'en est-il cette année ?

Selon Thierry Martail gérant du 8 à huit du Val-André, "le panier moyen est à peu près identique à celui de 2015. Le printemps a été très mauvais, début juillet n'a pas été beaucoup mieux. La haute saison a véritablement commencé lors du pont du 14 juillet avec l'arrivée d'une belle météo et une bonne fréquentation. Septembre a été bon aussi grâce au temps. Même chose pour les locations de vélos électriquement assistés que nous proposons, la saison a été bonne".

Stéphanie Thomas, restauratrice, constate également que la saison 2016 aura été identique à celle de 2015 dans son restaurant le "coin de la rue".

Des réservations de dernière minute

Le commentaire est assez unanime : les réservations se font de plus en plus à la dernière minute ! On attend de voir la météo à venir, on escompte des prix cassés... La plupart des hôtels, des campings, des loueurs en meublés ont, dans leur grande majorité, été confrontés à cette tendance qui pourrait, devrait, s'imposer comme une nouvelle règle.

Selon le Comité Régional du Tourisme de Bretagne Pôle Observatoire & Prospective "les réservations très longtemps à l'avance, souvent l'apanage des étrangers, tendent à diminuer. A l'inverse, les réservations de dernière minute sont plus que jamais rentrées dans les mœurs, notamment chez les "météos-opportunistes", excepté les quinze premiers jours d'août où les touristes préfèrent réserver en amont." Une tendance confirmée par Dominique Le Bris de l'Hôtel de la Mer.



Où les français ont-ils passé leurs vacances ?

La France, et notamment les régions littorales, ont été largement plébiscitée (83% des séjours) et en particulier la Bretagne. Deuxième au classement juste derrière Provence Alpes Côtes d'Azur, 13% des partants ont réalisé au moins un week-end ou séjour en Bretagne.
La Bretagne figurait une nouvelle fois parmi les destinations plébiscitées par les français comme les étrangers dans les différents sondages menés au printemps. Les contextes national et international instables associés à une météo peu clémente au printemps auront compliqué les choses, même si la Bretagne s'en sort mieux que la plupart des régions littorales.



Vers une nouvelle stratégie d'accueil avant, pendant, et après le séjour

La façon d'accueillir le visiteur et de lui faire vivre une expérience est en pleine évolution. L'office de tourisme n'est qu'un des maillons de la chaîne de l'accueil sur une destination. De réelles stratégies transversales voient le jour et répondent à des objectifs d'aménagement, de coordination des partenaires privés et publics.
Le déploiement de solutions numériques aussi bien dans les murs des offices de tourisme qu'en-dehors de ses murs voit le jour.
Distribuer des dépliants derrière une banque d'accueil ne suffit plus, il s'agit de repenser le parcours du visiteur, et d'y être présent à chaque étape.

Avant le séjour : Pour faire rêver, faciliter les recherches, les comparaisons, les réservations du client potentiel, pour cela il nous faut créer des contenus photos, vidéos, écrire des expériences auxquelles le futur visiteur pourra s'identifier et les transmettre via les bons médias.

Pendant le séjour : Nous devons nous adapter et devenir de vrais experts en conseil, organiser le séjour des clients, les amener à consommer, remettre en question nos habitudes pour mettre en application le conseil éclairé.

Après le séjour : Nous nous devons de remercier, partager, fidéliser poursuivre la communication avec nos visiteurs sur les réseaux sociaux, soigner notre e réputation. Des techniques, des formations existent pour mettre tout cela en œuvre. L'objectif est de maintenir et d'amplifier une qualité d'accueil qui fera la différence.

Marie-Noëlle Manis,
Directrice de l'Office de Tourisme

Les touristes étrangers dans notre Office...

Autant d'allemands que d'anglais : 27% (en légère hausse)

Belgique : 24% (en légère hausse)

Pays Bas : 10% (en augmentation)

Suisse : 6%

41 018 visiteurs sont entrés à l'Office de Tourisme entre avril et septembre.

6914 ont fait une demande en direct, au guichet.



Les caractéristiques de nos touristes en Bretagne

4 touristes sur 5 étaient français
Les bretons : 1ère clientèle en Bretagne
Les anglais : 1ère clientèle étrangère, puis belges en Bretagne Nord et allemands en Bretagne Sud

Une émission de radio locale
consacrée aux associations

Une web radio* "SLS Radio" a vu le jour il y a quelques mois sur notre commune. Son émission phare "Salut les sixties" sous forme de chronique musicale connait déjà un vif succès ! Chaque semaine sont reçues des personnalités du monde de la musique et de jeunes artistes au talent confirmé. L'idée cette fois est de créer une nouvelle émission dédiée uniquement aux associations culturelles et sportives implantées sur la commune, leur offrant la possibilité de s'exprimer sur les ondes, dans le cadre d'une chronique réservée. L'idée parait séduisante puisque plusieurs associations pléneuviennes ont déjà pris contact pour annoncer leurs évènements ou bien encore imaginer une chronique. Aucune contrepartie ne sera demandée, le but étant d'une part de fédérer et d'autre part de créer un flux vers la web radio.

**radio sur internet*

Contact
jean-claude.vasseur205@orange.fr
Connectez-vous sur
www.musicfranco.net
pour écouter les émissions
et consulter la grille
des programmations

Le défi Téléthon
est en marche

Le 30ème Téléthon arrive à grand pas et il faut songer à l'organiser. Une réunion de préparation est prévue mardi 15 novembre à 18h en mairie, pour tous ceux qui souhaitent participer.

Un concert orchestral caritatif déjà annoncé

L'Orchestre d'Harmonie de Lamballe dirigé par Nathalie Aubinais invite l'Orchestre d'Harmonie de la Vallée de Chinon dirigé par David Chrétien pour un concert solidaire. Au programme, la centaine de musiciens interprètera des compositions originales et transcriptions d'œuvres classiques, des musiques de films ainsi que des œuvres pour solistes et orchestre.



Concert
dimanche 11 décembre
à 15h salle du Guémadeuc -
tarif 5 € intégralement
versés au Téléthon.
Plus d'infos sur
www.harmonie-lamballe.fr



Ateliers culinaires
Cocotte et Popote bientôt à Pléneuf

Cuisiniers avertis ou débutants, vous aimez assister à des cours de cuisine et ne trouvez pas satisfaction depuis la dissolution de l'association PVA cuisine. Cocotte et Popote, association lamballaise, reprend le créneau mensuel dès janvier. Le temps d'une soirée, Valérie Jaouen vous proposera la confection et la dégustation d'un menu complet à base de plats de saison, faciles à refaire. Pas de toque ni de tablier blanc, l'idée est d'apprendre et d'échanger en toute convivialité.

Contact
Valérie Jaouen 06 09 24 08 01
valerie.jaouen@neuf.fr

Bourse aux jouets
de l'APEL St-Sébastien

Dimanche 13 novembre
9h à 16h au Guémadeuc
Restauration et buvette sur place.
Place 1.20 m 5€ et 2.20m 8€

Réservations
06 07 64 32 99 / 06 84 22 63 53

La Zumba continue
à l'Amicale Gym

L'Amicale Gym a repris ses activités en septembre et propose 4 cours de gym (dont 1 dédoublé), 1 cours de zumba et 1 atelier équilibre. Il est toujours possible de s'inscrire.

Contact
02 96 61 14 70 ou 02 96 72 25 83

Vie Associative

Dossiers de demande de subventions
Les dossiers pour 2017 sont à retirer au service Vie associative et à retourner complets **le lundi 14 novembre** au plus tard.

Fermeture du service
Le service Vie Associative sera fermé **du 15 au 23 décembre 2016.**

Contact
02 96 72 28 79
vie-asso@pleneuf-val-andre.fr

Plan POLMAR-terre, exercice à Erquy

Institué en 1978, à la suite de la catastrophe de l'Amoco Cadiz sur les côtes bretonnes, le plan POLMAR (POLlution MARitime) est un plan d'intervention déclenché par les responsables de zones en cas de pollution marine accidentelle. Fin septembre, la réserve citoyenne de Pléneuf-Val-André a rejoint des volontaires venus de tout le département à Erquy, sur trois jours, afin de découvrir la mise en place du dispositif. Le scénario de départ, une pollution importante d'hydrocarbures qui menace l'estuaire de l'Islet. Une stratégie prévue au volet POLMAR-terre du plan ORSEC* est mise en œuvre avec la création d'un barrage flottant, le nettoyage des parties atteintes et le tri des déchets souillés.

Cette formation est renouvelée tous les 3 ans.

**ORSEC : ORganisation des SECours*



Véhicules électriques une borne à disposition



90% des recharges sont assurées par des solutions privées individuelles. Le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor (SDE) propose alors de mettre en place près de 140 bornes géolocalisées à travers le département pour couvrir les 10% restants, permettant notamment de longs trajets ou des déplacements imprévus. Une borne de recharge pour votre véhicule est installée sur le secteur de l'Amirauté. La recharge est gratuite en 2016, pour le démarrage de l'opération. Une concertation est en cours avec les autres syndicats d'énergie bretons et la Région Bretagne pour définir une tarification à partir de 2017.

>> La borne pléneuvienne propose de 3 à 22 kVA en courant alternatif.

Navette gratuite

Val Bus, bilan 2016

25 985 voyageurs auront utilisé la navette sur 51 jours de circulation contre 25 316 voyageurs en 2015 sur 49 jours.



Le nom de la future intercommunalité dévoilé

Après plusieurs semaines de débat dans les conseils municipaux du territoire, c'est "Lamballe Terre et Mer" qui a séduit les élus avec 315 voix face à "Lamballe Penthièvre Communauté" avec 276 voix.



TAP, des ateliers intergénérationnels

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, l'équipe n'a eu de cesse de renouveler ses propositions d'animation, et notamment en lien avec d'autres services de la commune. C'est le cas de la cuisine centrale qui accueille régulièrement des groupes d'enfants du groupe scolaire André Guigot pour un atelier baptisé "ratatouille". On y rappelle les bases de l'alimentation mais surtout, on y cuisine et on y goûte ! Dernièrement, l'atelier s'est ouvert aux résidents de la Roseraie pour un temps intergénérationnel d'épluchage de légumes et de confections de tartes. Un vrai moment de partage.

Initiatives locales

Bâtiment : la reprise semble bien là !

Après quelques années difficiles, le secteur de la construction laisse apercevoir, au niveau régional, des signes positifs de reprise qui se confirment sur la ville de Pléneuf-Val-André.

Les permis de construire, les certificats d'urbanisme semblent bien orientés et cette tendance est cohérente avec la bonne activité des prêts à l'habitat constatée par les banques locales.

André Hamon, Directeur du Crédit Agricole, constate une très forte hausse des financements qui concernent aussi bien le "neuf" que "l'ancien". Il ajoute que le marché de la transaction a repris et que cette activité génère des travaux de rénovation, bénéfiques pour les artisans du bâtiment.

Elisabeth Marie, Directrice du Crédit Mutuel de Bretagne confirme cette analyse et souligne que 2016 sera sans doute une année exceptionnelle pour les prêts habitat. Elle considère que les faibles taux et l'augmentation de la part du crédit à taux zéro facilitent les premières acquisitions, en particulier pour les jeunes couples.

Et les artisans qu'en disent-ils ? Pour Yann Davancy, installé à Dahouët et qui dirige une entreprise de maçonnerie de 7 salariés, les plans de charge sont satisfaisants, à la fois dans les marchés publics et dans le secteur privé. A titre d'exemple, il cite le lotissement des Dîmes qui a eu un peu de mal à démarrer mais qui est désormais en bonne vitesse de croisière, générant un volume d'affaires pour les entreprises locales. Il confirme aussi, comme André Hamon, une reprise des transactions et son corollaire en matière de travaux de rénovation. Pour Benoît Campion, dirigeant de la SARL Lebrun, qui emploie 8 salariés dans le domaine de la plomberie, du chauffage et de l'électricité, les niveaux d'activité sont encourageants et meilleurs que les années précédentes. Pour 2016, de gros chantiers privés ont émergé sur la commune mais le marché de rénovation et d'amélioration de l'habitat reste très porteur.

Le retour de la confiance dans ce secteur est donc important car on connaît tous l'adage *"quand le bâtiment va, tout va"*.

Pascal Pellan, adjoint au Développement Economique

SAMEA Innovation
Ingénierie en télécommunication



SAMEA Innovation
12 bis rue du Prat
06 82 90 84 33
samiot@samea-innovation.com

En août dernier, Sébastien Amiot créé la société SAMEA Innovation, un bureau d'étude et de conception de cartes électroniques et radios pour la communication sans fil. Le plus de l'entreprise, optimiser et surtout personnaliser les produits de télécommunication. Une qualité de travail qui n'aura pas échappé à l'international puisque la Silicone Valley fait appel à l'entreprise pléneuvienne.

8 à huit
de nouveaux repreneurs à Pléneuf



8 à huit de Pléneuf
15 place de Lourmel
02 96 72 24 48

Depuis le 5 octobre, le 8 à huit de Pléneuf a réouvert après travaux avec de nouveaux gérants. Adrien et Emilie Auffray travaillaient déjà pour l'enseigne en Loire Atlantique, et c'est dans une supérette totalement rénovée qu'ils vous accueillent de 8h à 20h avec une gamme élargie, notamment en bio.



Conseil municipal du 15 septembre 2016

Le Conseil Municipal

- **Donne** son avis sur les modalités d'organisation de la compétence Tourisme pour :
  - Une organisation intégrée : création d'un nouvel et unique Office de Tourisme communautaire avec transformation de l'Office de Tourisme de Pléneuf-Val-André en Bureau d'Information Touristique.
  - Une organisation à plusieurs têtes : création d'un Office de Tourisme Communautaire et maintien d'un Office de Tourisme à Compétence Territoriale Limitée (OTCTL) pour Pléneuf-Val-André.
- **Donne** un avis favorable pour le nom de la future intercommunalité "Lamballe Penthièvre Communauté".

Conseil municipal du 29 septembre 2016

Le Conseil Municipal

- **Prend** acte du rapport d'activité 2015 de la Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre.
- **Prend** acte du rapport annuel sur le service d'élimination des déchets de la Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre.
- **Prend** acte du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre.
- **Décide** de la création d'un poste de Gardien de Police à temps complet, d'un poste d'adjoint technique à temps non complet, de postes non permanents d'adjoint d'animation et d'adjoint technique pour l'année scolaire 2016/2017 et de postes non permanents d'animateurs.
- **Décide** de reconduire pour 2017 les tarifs de taxe de séjour appliqués en 2016.
- **Décide** la rétrocession d'une concession cimetière
- **Valide** l'adhésion de la commune au Groupement de Commandes Publiques des Côtes d'Armor pour l'achat de produits alimentaires et pour l'entretien des ascenseurs et monte-charges.
- **Approuve** les devis présentés par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour les prestations d'éclairage public aux conditions définies dans la convention "travaux d'éclairage public effectués dans le cadre du transfert de compétence".

Conseil municipal du 10 octobre 2016

Le Conseil Municipal

- **Décide** de modifier les statuts de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre en ajoutant dans les compétences optionnelles : "Action sociale d'intérêt communautaire".
- **Décide** de déplacer de compétences optionnelles en compétences facultatives les compétences suivantes : "Alimentation en eau potable, Assainissement collectif des eaux usées, Assainissement non collectif".
- **Demande** à M. Le Préfet des Côtes d'Armor de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts.
- **Autorise** M Le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.
- **Approuve** les opérations inscrites au contrat de Territoire et valide l'ensemble du projet de Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 et autorise le Maire, ou son représentant, à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 avec le Conseil Départemental et tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.
- **Rend** un avis majoritairement défavorable sur:
  - Le projet de création d'un parc éolien offshore déposé par la société "Ailes Marines" pour la construction de 62 éoliennes d'une puissance unitaire de 8 mégawatts,
  - Le projet de raccordement électrique du parc éolien offshore déposé par la société RTE (Réseau de transport de l'Energie).

Retrouver l'intégralité
des conseils municipaux sur
www.pleneuf-val-andre.fr

Conseils Municipaux *(Sous réserve de modifications)*
Jeudi 17 novembre 20 heures et jeudi 15 décembre 18h30 à l'Hôtel de Ville

Majorité

Plan POLMAR, une première pour la réserve municipale

La réserve municipale de Pléneuf-Val-André a participé dans le cadre du Plan POLMAR à un exercice de lutte contre la pollution marine du 26 au 28 septembre dernier. A cette occasion, elle a mis en place un barrage de 700m entre le port des Hôpitaux et la plage de Fréhel mais aussi construit un espace de stockage du polluant à terre.

Cet exercice réalisé tous les 3 ans dans le Département doit permettre aux autorités terrestres de faire face à une pollution ou à un risque de pollution par hydrocarbures sur le littoral.

Une formation de 3 jours théorique et pratique a été organisée par la Préfecture des Côtes d'Armor avec le concours du CEDRE (conseil et expertise par la gestion des pollutions accidentelles des eaux) et du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques l'environnement, la mobilité, et l'aménagement). Cela nous a permis de mieux connaître le contexte POLMAR, d'identifier les acteurs à mobiliser, de préparer une organisation opérationnelle inter-acteurs et d'élaborer les documents nécessaires constituant ensemble la disposition spécifique POLMAR-terre départementale.

Cela a également permis de mieux appréhender la méthodologie de planification basée sur la mise en place de groupes de travail inter-services, chaque groupe se chargeant d'un constituant du plan POLMAR-terre.

Notre commune est concernée. En effet, Dahouët fait partie des 18 sites à risques du Département.

Cette formation est une première action de la réserve municipale mise en place au mois de mai dernier sous l'autorité du Maire. La réserve municipale et sa mixité nous permet d'intervenir à tous les niveaux.

Au programme des prochains mois :

- Etude du plan communal de sauvegarde (PCS)
- Formation aux premiers secours
- Recherche d'une personne disparue dans le cadre d'une battue

Toute personne intéressée pour rejoindre la réserve peut prendre contact avec Lionel Bougain, policier municipal. Contact : 02 96 63 13 00

Michel Carissan,,
Adjoint à la sécurité, aux ports, à la mer et au nautisme

Opposition

La maison de santé : les raisons de la colère !

Oui, il y a de quoi être inquiet et en colère.

Voilà plusieurs années que les professionnels de santé ont exprimé leur préoccupation au Maire et à son équipe en considérant que notre commune était menacée d'être confrontée très rapidement à un "désert médical", si aucune action volontariste n'était engagée...

Nous avions également interpellé, en tant qu'élus, la majorité à plusieurs reprises ; nous voulions l'inciter à prendre des initiatives en concertation avec les professionnels de santé afin d'anticiper la "pénurie" de médecins et éviter ainsi ce risque de ne plus voir assurer dans des conditions satisfaisantes l'offre de soins sur notre ville.

Le Maire et son équipe sont restés sourds à ces cris d'alarme ! Ils ont brillé par leur inefficacité et leur manque de réactivité, semblant se retrancher derrière la communauté de communes dont une des compétences est la santé. Il a donc fallu que ce point soit évoqué lors de notre réunion publique par un médecin de la commune et que l'opposition demande à ce qu'il soit discuté au conseil municipal du 29 septembre pour que le Maire, enfin, daigne s'expliquer et qu'une vraie discussion s'instaure entre élus.

Il y a maintenant urgence et nous espérons que, suite aux discussions tenues lors du conseil municipal, le Maire, enfin, se décidera à soutenir et à défendre le projet travaillé par les professionnels du secteur médical. L'Agence Régionale de Santé vient d'ailleurs d'émettre un avis favorable sur la démarche proposée. Il est également impératif d'assurer un suivi particulièrement vigilant sur la manière dont ce dossier prioritaire sera traité par la nouvelle intercommunalité XXL.

Il importe, en effet, que la future "maison de santé" réponde au mieux aux attentes de la population tant en matière de financements et d'objectifs visés, que pour la qualité des soins dispensés.

L'opposition entend intervenir autant de fois que nécessaire pour en favoriser l'aboutissement, cela dans l'intérêt général.

L'exemple de ce dossier de la santé, comme d'autres dossiers importants pour l'avenir de notre ville, montre qu'il n'y a de la part du Maire et de son équipe aucune vision à long terme.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Hakim HOCINE,
Claire LECORVAISIER,
Jean-Yves LEGUILCHER,
Dominique HILT, Michel COUDRAY.
Contact : 06 84 35 00 37 ;
hakim.hocine22@gmail.com

Théâtre
"Panique au Plazza" en novembre

Après un joli succès le 15 juillet dernier lors d'une représentation en plein air à l'Amirauté, la troupe des Calamars Endiablés a repris le rythme des répétitions avec la rentrée. Ils préparent, avec enthousiasme, une comédie qu'ils présenteront au public dès la fin du mois de novembre intitulée "Panique au Plazza". Dix comédiens interprèteront cette pièce de Ray Cooney en deux actes offrant aux spectateurs un théâtre de situation, de rebondissement et de divertissement. Les situations catastrophiques se multiplient pour les personnages, qui, dos au mur, vont aussi multiplier les situations comiques.



Représentations
Vendredi 18 et samedi 19 novembre à 20h30
Dimanche 4 décembre à 14h30 au profit du Téléthon - Salle du Guémadeuc

Rendez-vous du futur
nutrition santé et vieillissement

Quelle alimentation pour vieillir en bonne santé ? Comment éviter le diabète et l'obésité ? Quels aliments privilégier ? Lesquels éviter ? Un sujet traité par le Professeur Fabrice Bonnet*, endocrinologue et spécialiste du métabolisme au CHU de Rennes. Seront abordés les thèmes de l'influence de l'alimentation sur la santé et en particulier les maladies métaboliques et les perspectives thérapeutiques concernant le futur proche.

**Professeur des Universités à Rennes 1, Rédacteur en chef de la revue Diabetes & Metabolism depuis 2013, Membre du conseil d'administration de la Société Francophone du Diabète (SFD), Expert auprès de la Haute Autorité de Santé (HAS).*



Rendez-vous du futur - Vendredi 25 novembre à 18h30
au Tertre du Bourg - Entrée libre
14 rue des Docteurs Roux et Calmette

Peinture stage de vacances pour enfants

L'association Pinceaux en liberté propose à vos enfants d'explorer le monde du cirque. Après avoir abordé leur propre perception de ce thème aux vacances de la Toussaint, ils découvriront l'artiste Fernand Léger aux vacances de Noël puis Marc Chagall aux vacances d'hiver.

Pratique
Atelier les mardis et mercredis des petites vacances scolaires - 14h à 16h
Tertre du Bourg - Adhésion 30€.
Matériel fourni par l'association sauf fournitures d'écolier (crayons, gomme, règle, et blouse)



Salle des Régates
entre Art et balade

Novembre

7 au 13 nov. Gilles Le Gall, Jacky Denis et François Morin "Visages" peinture, sculpture et vitrail. *10h-12h15 et 14h15-18h30*

14 au 20 nov. Valérie et Pascal Renault, Caroline Delavaud et Rozenn Launay "Créations dans tous les sens" meubles, chapeaux, savons et bijoux. *10h-19h*

21 au 27 nov. Véronique Guilloux et Marie-Noëlle Josse peinture et sculpture. *10h-18h*

Décembre

5 au 11 déc. Maud Trivin, Evelyne Bannetel et Guy Rome "G E M les ARTS" peinture paysages et portraits, sculpture, terre cuite patinée. *Du lundi au jeudi et dimanche 11h-19h, vendredi samedi 11h-22h*

12 au 18 déc. Laurence Jovys et Nathalie Leroy "Au grès des sables" tableaux en sables naturels et sculpture. *Du lundi au vendredi 10h30-13h et 14h-18h30, samedi et dimanche 10h30-19h30*

19 au 25 déc. Christine Le Luron "Mer et légendes" Sculpture. *10h-18h*

26 déc. au 8 jan. 2017 Annick Bourdais "Pléneuf, le Val-André, Dahouët. L'histoire se raconte à travers ses Hôtels, ses Villas-Pensions de famille, ses Lieux d'Accueil...". *10h-12h et 14h-18h*

Chaque semaine une exposition artistique différente à la salle des Régates, entrée libre.

Le livre de la bibliothèque

Marie Curie prend un amant, d'Irène Frain

Fruit d'un travail de recherche rigoureux, ce récit nous livre le destin de Marie Curie, femme amoureuse de la science et de la vie avec ses hommes, ses Prix Nobel, sa complicité avec les scientifiques de l'époque dont elle forme avec Pierre, le noyau dur. Et puis, la mort de Pierre. Chamboulée, meurtrie, elle finira par vouloir refaire sa vie. La presse s'en empare, se déchaîne. Grâce à une écriture prenante, précise et fluide, plongez dans le monde des scientifiques et partagez le désir de vie de Marie Curie, une "vraie" femme du XX^{ème} siècle.

>> Jusqu'au 11 novembre, découvrez une exposition des archives départementales de Seine-Maritime, consacrée au travail et à la vie des femmes du XX^{ème} siècle. Entrée libre et gratuite.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque, Espace socioculturel du Tertre du Bourg :
Mardi 10h30-12h
Mercredi 14h30-16h30
Vendredi 17h-18h30
Samedi 10h30-12h

Une lettre adressée au grand âge

Jean-Christophe Galiègue habite Pléneuf-Val-André depuis 2008. Soucieux de la solitude de certaines personnes âgées, il quitte son métier de commercial pour devenir assistant de vie aux familles et plus particulièrement auprès des personnes âgées à domicile et en maison de retraite. Cette expérience bouleversante l'a mené à l'écriture. Il est le jeune auteur d'un livre intitulé "Les châteaux d'oubli, lettre adressée au grand âge" paru en juin dernier aux éditions de l'Harmattan.



Permanences Etat-civil fin décembre

La mairie sera fermée le samedi 24 décembre et ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 12h.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter à Pléneuf-Val-André lors des scrutins 2017, pensez à vous inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre 2016 à midi.
Si vous avez changé d'adresse sur la commune, merci de prévenir la mairie avec un justificatif de domicile car vous devez peut-être changer de bureau de vote.

Elections présidentielles
23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives
11 et 18 juin 2017

Elections syndicales des TPE, votez

Elles concernent tous les salariés des très petites entreprises de moins de 11 salariés. Au niveau national, plus de 4 600 000 salariés sont concernés, plus de 36 000 sur le département des Côtes d'Armor. Artisanat, professions libérales, associations, particuliers employeurs, commerçants et petites entreprises industrielles sont concernés.
Elections du 28 novembre au 12 décembre
www.service-public.fr/professionnels-entreprises

Communauté de Communes de la côte de Penthièvre

La Ressourcerie, donnons une seconde vie aux objets

Porté par 4 intercommunalités (Lamballe communauté, Côte de Penthièvre, pays de Matignon et Arguenon-Hunaudaye), le projet de la Ressourcerie a ouvert ses portes en septembre dernier. Cette nouvelle activité économique permet de réduire le volume des déchets, sensibiliser aux comportements éco-citoyens, recycler, créer de l'emploi et accompagner de futurs salariés dans leur démarche d'insertion socioprofessionnelle.
La Ressourcerie - 44 rue de Dinard à Lamballe - 07 68 63 89 89 www.penthievre-actions.fr. Ouvert du mercredi au samedi - apports volontaires les lundis et mercredis

Animations du relai parents / assistants maternels

Sur Pléneuf-Val-André - sur inscription
7 novembre : Espace jeux, comptines et lecture avec Sophie. 10h -11h30
21 novembre : Eveil au livre, lectures collectives et individuelles avec Sophie 10h-11h
5 décembre : Arts plastiques avec Alice Roy - peinture semoule et grains de riz
9h30-10h30 ou 10h40-11h40
15 décembre : spectacle et goûter de noël à Saint-Alban
Demandez le programme complet sur rpam@cdc-cote-penthievre.fr

"Midi des salariés" en décembre

Donner l'envie de se former aux salariés et aux entreprises d'en faire un outil au service de leur performance, sont les enjeux abordés par la Maison de l'Emploi lors de ces rencontres. 30 minutes de présentation, 10 minutes de rdv avec un conseiller. Sandwichs et boissons offerts.
RDV lundi 12 décembre à 12h15 dans les locaux de la Communauté de Communes
Inscriptions Maison de l'Emploi du Pays de Saint-Brieuc au 02 96 77 33 05

Communauté de Communes
Côte de Penthièvre - 02 96 32 98 90
accueil@cdc-cote-penthievre.fr
www.cdc-cote-penthievre.fr

Etat-Civil

DÉCÈS

17 juin • Colette Juhel épouse Landelle, 80 ans
8 août • Gustave Kuch, 77 ans
29 août • Sonia Gentulus veuve Hebert, 83 ans
5 sept. • Victorine Le Goaziou épouse Cossard, 96 ans
08 sept. • Claude Chopin, 72 ans
15 sept. • Joseph Landier, 88 ans
14 sept. • Daniel Legendre, 67 ans
22 sept. • Francis Cornillet, 76 ans
21 sept. • Catherine Bouguet épouse Appriou, 54 ans
20 sept. • Michel Talbourdet, 84 ans
26 sept. • Andreas Velon, 27 ans

MARIAGES

13 août • Anthony Mury et Magali Fertillet
18 août • Thomas Le Magourou et Anne-Clarisse Pouvreau
3 sept. • Jérôme Doublard et Nathalie Bidan
17 sept. • Maxime Colas et Blandine Mathinier

Don de sang
don de soi

Prochaine collecte
jeudi 22 décembre - 14h à 19h
salle du Guémadeuc.

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Gallée Christophe, 2 rue du Tertre Brieuc, Rénovation et extension d'une maison individuelle
- Pichard Gilles et Marie-Claire, Lotissement du Chemin des Dîmes, Construction d'une maison individuelle
- Chezelles Claude et Gilles, 21 rue des Banches, Retrait d'un permis sur les 2 accordés
- Gilsanz José, 1 rue François Berthelot, Modification des aspects extérieurs
- Bourges Stephie, 48 chemin des Dîmes, Construction d'une maison individuelle
- Esnault Patrice, 1 rue du Guesbet, Construction d'un carport
- Le Dantec Yohann, La Ville Magdeleine, Modificatif suppression du garage
- Hardy Monique, 1 bis route des Galimènes, Extension d'une maison individuelle
- Société Pinton Promotion, 49 rue Amiral Charner, Construction d'un immeuble collectif de 4 logements
- Le Gall Benjamin et Dornemin Aurélie, 23 rue des Terrasses, Construction d'une maison individuelle
- Becker Siegfried et Isabelle, 40 chemin des Dîmes, Construction d'une maison individuelle
- Lemaitre Jean-Claude et Régine, Le Clos Froment, Extension d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- Monsieur Gaudu, 31 rue Clémenceau, Pose d'un conduit de cheminée
- Guezenec Denis, 42 rue Clémenceau, Modification aspects extérieurs
- Chainon Magalie, 6 rue des Genêts, Modification menuiseries extérieures
- Lemaire José, 5 allée de la Gobinais, Edification d'une clôture
- Guitel Fabrice, 28 chemin des Dîmes, Construction d'une piscine
- Jossic Thierry, 22 chemin du Ruffet du Coq, Edification d'une clôture
- Hardy Monique, 1 Bis route des Galimènes - La Closeraie, Construction d'un abri voiture
- Lafond Dominique, 18 rue de la Mer, Modification des aspects extérieurs
- SCI Les goélettes, 8 rue des Goélettes, Modification des menuiseries extérieures
- SELARL Moisan Meister, route de La Porte Boissel, Division de parcelle en vue de construire
- Renoux Christophe, 7 rue de La Caderie, Extension d'une maison individuelle
- Guinard Carine, 13 rue du Maréchal Foch, Modification des aspects extérieurs
- Rouxel Martial, 23 rue du Corps de Garde, Edification d'une clôture
- Groussier Yves-Marie, 5 rue Jacques Barbedienne, Construction d'un abri de jardin
- Carrefour Proximité France, 15 place de Lourmel, Modification des aspects extérieurs
- Hardy Monique, 1 bis route des Galimènes, Déplacement d'un abri de jardin
- Fauny Annick, Saint-Mathurin, Extension de la maison d'habitation
- Chedeville Gloanec Anne-Sophie, 1 rue de la Plage des Vallées, Modifications des menuiseries extérieures et démolition d'un atelier
- Chabannes Bernadette, 3 rue Lamennais, Pose d'une fenêtre de toit
- Interfederale, 12 rue Pasteur, Modifications des aspects extérieurs
- Skryerbak, rue des Villes Guinio, Division en vue de construire
- Medard Franck, 38 rue des Prés, Construction d'une piscine
- Ban René, 7 rue du Simper, Edification d'une clôture en limite séparative
- Gestin Alain, 16 rue Anatole Le Braz, Extension de la maison d'habitation
- Lesturgeon Pascal, 8 rue François Berthelot, Edification d'une clôture
- Le Dantec Yohann, La Ville Magdeleine, Modification de l'aspect d'une annexe

Agenda

NOVEMBRE

10 **Repas des aînés**
Guémadeuc

11 **Cérémonie commémorative**
Monument aux Morts

12 **Théâtre** avec Axelle Lafont
Casino du Val-André

13 **Rassemblement de véhicules anciens**
Les belles du port de Dahouët
Quai des Terre-Neuvas

Bourse aux jouets
APEL Saint-Sébastien *Guémadeuc*

15 **Préparation du Téléthon**
Ouvert à tous
Hôtel de Ville

18 **Badminton** tournoi jeunes Les as du volant
Pont-Gagnoux

18 et 19 **Théâtre** les Calamars endiablés
Guémadeuc

19 **Tennis de table** soirée inter-clubs
Pont-Gagnoux

Théâtre avec Danièle Gilbert
Casino du Val-André

25 **Rendez-vous du futur**
nutrition santé et vieillissement
Espace socio-culturel du Tertre du Bourg

DÉCEMBRE

28 nov au 4 dec **Téléthon**
Pléneuf-Val-André

3 **Tennis de table**
soirée inter-clubs *Pont-Gagnoux*

Cérémonie de la Sainte-Barbe
Hôtel de Ville

4 **Théâtre solidaire** les Calamars endiablés
Guémadeuc

10 **Théâtre** avec Jean-Pierre Castaldi et Marion Game
Casino du Val-André

11 **Concert solidaire**
Orchestre symphonique de Lamballe
Guémadeuc

Rassemblement de véhicules anciens
Les belles du port de Dahouët
Quai des Terre-Neuvas

16 au 19 **Marché de Noël** La Production
Dahouët

16 au 2 janv. **Noël du Casino**
Casino-digue-rotonde

22 **Don de sang** *Guémadeuc*

16 **Arrivée du Père Noël** sur la Pauline
Breizh Art More / Une chaloupe pour Dahouët
Dahouët

30 **Vin chaud**
Associations nautiques *Hangar de la Pauline*

31 **Réveillon et Cirque**
The best circus artists
Casino du Val-André

Mairie de Pléneuf-Val-André
BP 6 - 31 rue de l'Hôtel de Ville - 22 370 Pléneuf-Val-André - 02 96 63 13 00 - ville.pva@pleneuf-val-andre.fr
Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h. Permanence Etat Civil chaque samedi 9h - 12h
Les services techniques sont fermés au public l'après-midi.
Retrouvez le magazine sur pleneuf-val-andre.fr

Escale en Bretagne